

**MAIRIE DE DIJON****Président** : M. REBSAMEN**Secrétaire** : M. BORDAT**Membres présents** : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - Mme TENENBAUM - M. DESEILLE - M. MASSON - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVEL-LEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTYERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - M. BERTHIER - Mme MODDE - Mme CHEVALIER - M. EL HASSOUNI - Mme JUBAN - Mme MILLE - M. BOURGUIGNAT - M. BROCHERIEUX - M. HELIE - M. DUGOURD**Membres excusés** : Mme DILLENSEGER (pouvoir M. GRANDGUILLAUME) - Mme TRUCHOT-DESSOLE (pouvoir M. JULIEN) - Mme BERNARD (pouvoir M. PRIBETICH) - M. LOUIS (pouvoir Mme DURNERIN) - Mme GAUTHIE (pouvoir M. BROCHERIEUX)**Membres absents** : Mme KOENDERS - M. ALLAERT - M. BEKHTAOUI - Mme MASLOUHI - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE - M. OUAZANA**OBJET****DE LA DELIBERATION****Régie personnalisée de La Vapeur - Désignation du directeur**

M. MAGLICA au nom de la commission des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

Monsieur Frédéric Jumel, directeur depuis 2005 de la salle de musiques actuelles de La Vapeur, a cessé ses fonctions le 14 février dernier.

Un appel à candidature a été lancé, à l'issue duquel le jury de recrutement, composé de membres du conseil d'administration de La Vapeur, d'élus municipaux, de techniciens de la Ville, de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, de la Région et du Département, ainsi que d'un membre du réseau de scènes de musiques actuelles la Fédurock, s'est réuni.

Conformément aux dispositions des articles L. 2221-10 et R. 2221-21 du code général des collectivités territoriales, régissant l'organisation administrative des régies personnalisées dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière, il incombe au Président de la régie de nommer le directeur après désignation par le Conseil Municipal sur ma proposition.

Je vous propose de désigner Monsieur Yoann Rivoal en qualité de directeur de la régie de La Vapeur. Monsieur Rivoal accompagne les différents acteurs institutionnels et associatifs dans le secteur des musiques actuelles en tant que consultant depuis 2009, après avoir créé et dirigé pendant huit ans le festival des vieilles charrues de Carhaix, l'un des festivals de musiques actuelles les plus importants en France.

Si vous suivez l'avis favorable de votre commission des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir désigner Monsieur Yoann Rivoal comme directeur de la régie personnalisée de La Vapeur.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ